



Prolongation de l'appel à communication jusqu'au 30 septembre 2017

« Le colloque d'Amiens, mars 1968 » – Amiens – 8-9 mars 2018 - Logis du Roy (Amiens)

Texte de l'appel à communication

Des 15 au 17 mars 1968 a eu lieu à Amiens un colloque dont l'intitulé était le suivant : « Pour une école nouvelle : Formation des maîtres et recherche en éducation ». Organisé par l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique (AEERS), il a réuni plus de 600 acteurs à la Cité scolaire d'Amiens. Il prit le nom de colloque d'Amiens. Celui-ci est devenu une référence plus ou moins mythique plus ou moins fondée, pour les réformateurs de l'éducation en France et éventuellement à l'étranger. Les actes furent publiés en 1969 par l'AEERS en deux volumes : *Pour une école nouvelle, Formation des maîtres et recherche en éducation*. Paris : Dunod, 1969 (2 vol : « actes », « documents préparatoires »).

Des études partielles ont déjà eu lieu sur la question (Robert A. « Autour de mai 1968, la pédagogie en question. Le colloque d'Amiens » *Les sciences de l'éducation* 2008, n° 3, p. 27-45 ; Monin, N. (2013). « Le colloque d'Amiens, mars 1968: des aptitudes aux compétences, une nouvelle rhétorique de l'efficacité en éducation. Un écho à la doctrine sociale de l'Eglise catholique ? », Garnier, B. *Problèmes de l'école démocratique*, Paris CNRS, 2013, p. 99-117 ; Prost A. *Histoire de l'enseignement et de l'éducation depuis 1930*, IV. Paris : Perrin, 2004 ; Prost A. *La réforme en éducation*, Seuil 2013), mais aucune étude d'ensemble. C'est le projet que nous entendons ici mener en proposant ce colloque.

Nous nous proposons de réexaminer la genèse, la dynamique, les idées et la portée de ce colloque en faisant alterner travaux scientifiques et interventions de témoins. Les communications proposées prendront appui sur les archives, sur les témoignages, sur la presse nationale, locale et spécialisée, notamment syndicale, ainsi que sur les archives audiovisuelles.

Il s'agit ainsi de comprendre et de replacer le colloque dans l'histoire, dans son environnement socio-politique national et international - dans son antériorité et sa postérité. Les points fondamentaux du colloque qui ont constitué l'objet des principaux débats seront bien entendu examinés.

Les trois thèmes principaux des travaux, **ouverts à des champs disciplinaires tels que l'histoire, les sciences de l'éducation, la science politique, la philosophie, la sociologie**, etc.), sont les suivants :

1. **Contexte et acteurs** : qu'était l'association organisatrice du colloque ? Comment le colloque a-t-il été préparé et organisé ? Contexte de réforme en éducation en France et à

l'étranger (par exemple en Grande-Bretagne, en Belgique, Allemagne, Suisse, Québec, Sénégal, etc...)? Quels sont les principaux acteurs ? Quel a été le rôle des experts et des institutionnels ?

2. **Questions en débat** : finalités de l'éducation, formation artistique et culturelle, structure des établissements, formation initiale et continue des enseignants, recherche en éducation modernisation des contenus, renouvellement des relations pédagogiques et éducatives.

3. **Retombées sur les politiques éducatives**, influences sur les discours et les pratiques, sur la démocratisation du système éducatif, lien avec les questions actuelles, échos dans la presse nationale et internationale.

Tous ces points feront l'objet d'une analyse critique afin de tenter de répondre à la question suivante : ce colloque apporte-t-il des idées nouvelles en matière de définition des politiques éducatives ? Participe-t-il du processus de réforme en éducation ? Est-il un point d'orgue ou au contraire le début d'un renouveau ?

Informations pratiques

Les propositions de communication ne devront pas dépasser 1 000 signes (espace compris) et comporter un état des sources (si une démarche historique est adoptée) et au moins une bibliographie de 4 ou 5 titres. Les propositions s'inscriront dans l'un des trois thèmes proposés.

Toutes les communications seront examinées anonymement par le comité scientifique. Le comité d'organisation vous adressera une réponse dans le mois qui suit cet examen.

Un ouvrage sera publié à partir des communications retenues lors du colloque.

Limite d'envoi des propositions : 30 septembre 2017

Adresse d'envoi : colloqueamiens@gmail.com

Date et lieu : 8 et 9 mars 2018 au logis du Roy à Amiens

Comité scientifique : Adelina Aredondo, Jean-Emile Charlier, Jean-François Condette, Jean-Louis Derouet, Cédric Frétygné, Rita Hofstetter, Jean Houssaye, Claude Lelièvre, Claude Lessart, Régis Malet, Pierre Merle, Antoine Prost, André Robert, Thérèse Perez-Roux, Yves Verneuil et le comité d'organisation.

Comité d'organisation : Christine Berzin, Joël Bisault, Roselyne le Bourgeois, Julien Cahon, Sarah Croché, Ismail. Ferhat, Alain Maillard, Lucie Mougnot, Alain Panero, Bruno Poucet.

Secrétariat administratif : Ophélie Vicart.

La participation au colloque est gratuite. Le prix des trois repas (jeudi midi et soir, vendredi midi) est fixé à 50€. Les frais de transport et d'hébergement seront pris en charge par le colloque pour les intervenants, ils sont à la charge des participants.